

Québec, 28 août 2026 – Le comité des politiques publiques de l'Association des économistes québécois demande aux citoyens d'exiger de chacun des partis politiques durant la campagne qu'il dévoile comment il entend confronter les défis budgétaires du Québec s'il était appelé à former le prochain gouvernement.

Les finances publiques du Québec : l'heure de la transparence sur les choix difficiles qui attendent le prochain gouvernement

Le rapport préélectoral 2026 sur l'état des finances publiques du Québec (RPÉ) et l'analyse détaillée de la vérificatrice générale (VG) rendus publics le 17 août 2026, confirment la situation budgétaire difficile de la province. Ce constat arrive à un moment où le différend commercial avec les États-Unis exige de nouvelles dépenses pour aider les travailleurs et les entreprises, tandis que la dégradation de nos infrastructures, le vieillissement de la population et la stagnation démographique confrontent plus que jamais le Québec.

Un portrait préoccupant de la situation budgétaire

Les chiffres présentés dans le rapport préélectoral sont éloquentes. Pour rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030, la province devra limiter la hausse de ses dépenses de portefeuilles à 1,9% par année en moyenne entre 2025 et 2029. Une croissance aussi faible des dépenses sur 4 années consécutives n'a jamais été atteinte dans les 20 dernières années, même durant « l'austérité » des années 2010. Pour permettre aux budgets alloués à la santé, à l'éducation et à l'enseignement supérieur d'augmenter, en moyenne, de 2,8% à 4,6% par année, plusieurs autres portefeuilles devront subir des baisses : transports, emploi, économie, affaires municipales, justice, et culture notamment. La vérificatrice générale estime que ces « efforts » s'élèveront à 2G\$ en 2027-2028 et 3G\$ en 2028-2029.

Ces données soulèvent plusieurs inquiétudes. Il n'y a pas d'information détaillant les mesures de réductions des dépenses requises pour atteindre les cibles budgétaires. Le rapport préélectoral n'identifie pas non plus d'impacts potentiels sur les services. L'analyse détaillée de la vérificatrice générale est pourtant plus transparente, notant « qu'il existe un risque que de tels niveaux de croissance puissent avoir des conséquences sur les services à la population ou amener l'État à réduire son intervention dans certains secteurs d'activités ». Une autre source

d'incertitude vient du fait que le scénario présenté dans le RPÉ repousse plus des deux tiers de ces efforts budgétaires aux années futures.

Un plan qui respecte la lettre de la Loi sur l'équilibre budgétaire mais ...

Un plan de retour à l'équilibre budgétaire à l'horizon 2029-2030 a été déposé dans le Budget 2025-2026 conformément à la nouvelle *Loi sur l'équilibre budgétaire* adoptée en 2023. Le ministère des Finances a cependant décidé d'introduire dans son plan une notion « d'écarts à résorber » en ajoutant une ligne représentant la valeur des mesures non encore identifiées mais requises pour que l'équilibre budgétaire soit rétabli. L'atteinte déjà difficile des cibles de dépenses discutées plus haut ne sera donc pas suffisante pour revenir à l'équilibre budgétaire en 2029-2030. Comblar ces « écarts à résorber » nécessitera d'identifier environ 2 milliards de dollars d'autres mesures à chaque année à compter de 2028-2029. Il y a lieu de se demander si un plan de retour à l'équilibre dont la réalisation dépend d'autant de mesures non-encore identifiées respecte vraiment l'esprit de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Deux raisons derrière l'importance de l'équilibre budgétaire: la dette et l'état dégradé de nos infrastructures

Malgré une baisse importante avant la pandémie, la dette du Québec demeure encore plus élevée que la moyenne des provinces canadiennes. Cette situation a mené à l'adoption de la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*. La loi a été modifiée en 2025 pour établir de nouvelles cibles quant à la réduction du ratio de la dette au PIB d'ici 2038.

Dans les dernières années, l'état des infrastructures a continué de se dégrader malgré les hausses importantes de budget du Plan québécois des infrastructures (PQI). Les hausses du PQI sont financées par des emprunts. Chaque dollar de déficit budgétaire gruge donc dans la capacité d'emprunt disponible pour continuer à investir dans la remise à niveau des infrastructures. La décote de Standard & Poor's en 2025 a été un signal à l'effet que le Québec s'approchait de la limite de sa capacité d'emprunts. Le ministre Girard a implicitement confirmé cet état de choses dans le rapport préélectoral en notant que « le respect du plan est essentiel pour soutenir la cote de crédit du Québec. »

En vue de réduire le niveau des emprunts et d'atteindre les cibles de réduction de la dette, la trajectoire des investissements en infrastructures du rapport préélectoral s'aligne sur le PQI 2026-2036, celui-ci prévoyant une réduction de 20% à l'horizon 2030 des montants servant à construire et entretenir nos routes, hôpitaux, écoles et infrastructures de transport en commun. La VG évoque sans surprise un « impact possible sur la pérennité des infrastructures existantes ».

Le gouvernement se retrouve ainsi dans un étau. Si on n'équilibre pas le budget ou que l'on ne réduit pas les investissements en infrastructures, le niveau des emprunts pourrait entraîner une nouvelle décote, et le fardeau de la dette repartirait à la hausse. Mais respecter la capacité financière nécessite de réduire les investissements au PQI, ce qui entraînera des répercussions négatives non seulement sur la livraison des services mais aussi sur la productivité et la prospérité économique.

Pas d'embellie à l'horizon à court ou moyen terme

Au-delà des enjeux budgétaires immédiats, se pose une question fondamentale: est-ce que la structure des finances publiques du Québec permettra aux Québécois(es) et à leurs enfants de continuer recevoir des services comparables, de profiter d'infrastructures dans un état acceptable, et ce sans augmentation du fardeau fiscal?

Il n'y a pas d'indice permettant d'espérer qu'un fort regain de croissance économique viendra régler les problèmes budgétaires du Québec à court terme. Le différend commercial avec les États-Unis frappe non seulement nos exportations, mais l'incertitude pousse aussi les entreprises à reporter leurs investissements qui sont essentiels à l'amélioration de la productivité au Québec et au Canada.

Les enjeux démographiques structurels, notamment les impacts du vieillissement sur les coûts de la santé et la stagnation de la main d'œuvre, de même que les besoins persistants en infrastructure continueront aussi de peser sur les finances de l'État, même si le Québec réussit à atteindre l'équilibre budgétaire en 2029-2030.

Pas de marge de manœuvre budgétaire pour l'avenir prévisible

Les cibles financières du rapport préélectoral ne seront donc atteintes que si le gouvernement respecte rigoureusement sa trajectoire budgétaire, soit plusieurs années consécutives de croissance des dépenses insuffisante pour financer la reconduction des services et d'investissements en immobilisations à des niveaux insuffisants pour arrêter la dégradation des infrastructures. Il n'y a pas de marge pour de nouvelles dépenses récurrentes ou de baisses d'impôt sans couper ailleurs ou augmenter d'autres impôts ou taxes.

Les observations de la Vérificatrice générale nous ramènent à une réalité incontournable: il n'y a pas de solution miracle aux problèmes budgétaires. Des décisions difficiles et des efforts importants sont requis. L'enjeu ne concerne pas seulement l'équilibre des budgets, mais la capacité du Québec à relever ses défis économiques, démographiques et infrastructurels.

L'heure de la transparence pour les partis politiques

Le prochain gouvernement, qui sera formé à la suite du scrutin du 5 octobre 2026, aura la responsabilité de faire les choix difficiles qui s'imposent.

Durant la campagne électorale, les électeurs doivent exiger des partis politiques qui aspirent à gouverner qu'ils expliquent clairement comment ils comptent relever ces défis. Qui assumera les coupes nécessaires ? Quels services seront réduits ou quelles taxes augmentées, de combien et à partir de quand ? Comment le Québec maintiendra-t-il ses infrastructures tout en limitant la croissance de son endettement ? Quel héritage économique et financier allons-nous laisser aux générations futures ?

Les électeurs ont le droit de connaître les réponses à ces questions avant de déposer leur bulletin de vote. C'est un enjeu fondamental de transparence démocratique.

CONTACTS

Louis Lévesque, président du
Comité des politiques publiques
Association des économistes québécois
514-835-7002

Geneviève Morel, coordonnatrice
des communications
Association des économistes québécois
514-647-5969
genevieve.morel@economistesquebecois.com